



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/04/12

Reçu en Préfecture le : 11/04/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 2 avril 2012
D - 2012/132

Aujourd'hui 2 avril 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Hugues MARTIN - Adjoint au Maire

Etaient Présents :

Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Mme Nathalie DELATTRE (présente à partir de 16h50), Mr Michel DUCHENE (présent à partir de 16h50)

Excusés :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Sylvie CAZES

**Appui aux manifestations organisées dans
le cadre du 30ème anniversaire du jumelage
Bordeaux / Fukuoka. Autorisation. Décision.**

Monsieur Didier CAZABONNE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Ainsi que vous le savez, l'année 2012 marque la célébration du 30ème anniversaire de jumelage Bordeaux / Fukuoka qui sera rythmée par deux temps forts :

- En mai 2012, à Bordeaux, avec l'accueil de M. Takashima SOICHIRO, Maire de Fukuoka, lors de la Foire Internationale de Bordeaux qui aura comme invités d'honneur notre ville jumelle et le Japon,
- En novembre 2012, à Fukuoka, avec la mission officielle que conduira M. Alain Juppé, Maire de Bordeaux, à l'occasion du lancement de la cuvée de jumelage.

La célébration de cet anniversaire sera l'occasion pour les deux Maires d'affirmer leur volonté de donner une nouvelle dynamique à leurs échanges.

C'est ainsi que nos partenaires culturels, économiques, associatifs se proposent de mener, tout au long de cette année, des opérations spécifiques, en liaison avec leurs homologues de Fukuoka.

Dans cette perspective, la ville de Bordeaux a été sollicitée par plusieurs associations porteuses de projets, notamment :

- **La Maison des Arts et des créateurs de mode** qui organise un concours avec les jeunes créateurs de l'école de mode de Fukuoka et l'Institut Bordelais de Stylisme et Modélisme (ISBM). Les deux villes jumelles souhaitent décerner respectivement un prix à hauteur de 1 500€ aux lauréats.
 - Je vous propose d'attribuer à cet organisme une subvention de 1 500€ pour le lauréat bordelais
- **La Ligue Aquitaine de Judo, Kendo, Jujitsu** qui accueille à Bordeaux 20 athlètes de haut niveau de Fukuoka, pour des démonstrations et master-classes.
 - Je vous propose d'attribuer à cet organisme une subvention de 1 500€ (pour contribuer au volet restauration et transport local)

Au vu de ces éléments, je vous demande, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire à attribuer les subventions telles qu'elles figurent ci dessus, aux organismes mentionnés.

Cette dépense sera imputée sur le budget 2012 de la Direction Générale des Relations Internationales – Natana 1226 (Subventions 6574) – fonction Bx041.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 avril 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Didier CAZABONNE